

FD/YMC N° 1-5425

Contacts IFOP : Frédéric Dabi / Yves-Marie Cann



Pour

**Acteurs
publics**

Les Français et la Justice

Résultats détaillés

Le 16 janvier 2006

Sommaire

Pages

1 -	La méthodologie	1
2 -	Les résultats de l'étude	3
3 -	Les résultats de l'étude	7
	Le jugement détaillé sur le fonctionnement de la Justice en France	8
	L'attitude à l'égard de l'ordonnance du 2 février 1945	13
	La mission prioritaire de la Justice	15

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Acteurs Publics
Echantillon	Echantillon de 965 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.
Dates de terrain	Du 12 au 13 janvier 2006

- 2 -

L'analyse de l'étude

1. Une évaluation sévère du fonctionnement de la Justice.

La Justice apparaît à bien des égards comme porteuse des stigmates d'une crise de confiance dans l'Opinion. Intervenant dans le contexte troublé de l'«après Outreau » et des polémiques liées à la question des libérations conditionnelles de détenus, le sondage Ifop / Acteurs Publics révèle une évaluation sévère du fonctionnement de l'institution judiciaire.

Il est en effet symptomatique de relever qu'aucune des dimensions proposées aux personnes interrogées sur la manière dont fonctionne la Justice pénale en France ne recueille une majorité de jugements favorables. Ainsi, seuls 32% des interviewés estiment le fonctionnement de la Justice plutôt satisfaisant en ce qui concerne les conditions de mise en détention provisoire. Cet aspect, sujet à fortes controverses dans le débat public lors des deux procès d'Outreau devance à peine la sanction des crimes et délits commis par des personnes majeures. Cette dimension recueille en effet plus de deux tiers (70%) de jugements insatisfaisants.

Cette évaluation somme toute médiocre de deux aspects pourtant cardinaux de la Justice pénale se confirme dans la plupart des catégories socio-démographiques. Tout juste peut-on relever l'émergence d'un clivage générationnel prononcé avec des perceptions nettement plus bienveillantes émanant des personnes âgées de moins de 35 ans que ce soit pour les conditions de mise en détention provisoire (46% de satisfaction contre 26% pour les personnes de plus de 35ans) ou pour la sanction des crimes et délits (38% contre 27%). De la même manière, les cadres supérieurs et les professions libérales manifestent une indulgence nettement plus importante à l'égard du fonctionnement de l'institution avec 45% de satisfaits pour la sanction des crimes et délits voire 51% pour les conditions de détention provisoire.

Les résultats s'avèrent en revanche très homogènes - y compris entre sympathisants de gauche et de droite¹ - sur le fonctionnement de la Justice en ce qui concerne la délinquance des mineurs. Effet sans doute de la récente crise des banlieues, cette dimension fait l'objet des jugements les plus sévères : 84% des personnes interrogées considèrent que la situation en la matière n'est pas satisfaisante.

¹ Même si l'on verra que l'insatisfaction à gauche et à droite dans ce domaine relève de motifs bien différents.
Ifop pour Acteurs Publics – Les Français et la Justice – Janvier 2006

2. Une Opinion très divisée sur la réforme de l'ordonnance de février 1945.

En dépit de ces perceptions très défavorables sur la prise en charge par l'institution judiciaire de la délinquance des mineurs, la question de la réforme de l'ordonnance du 2 février 1945 en vue de renforcer les possibilités d'incarcération des mineurs délinquants révèle une Opinion très partagée. 51% des personnes interrogées appellent de leurs vœux une telle réforme tandis qu'une proportion quasi équivalente (48%) souhaitent le statu quo. Néanmoins, au delà de cette absence de cristallisation de l'Opinion, se font jour des clivages plus prononcés selon les segments de la population.

En premier lieu, on observe des postures atypiques du point de vue générationnel avec des acquis à une réforme de l'ordonnance de 1945 qui se recrutent surtout chez les plus jeunes interviewés (55% parmi les moins de 25 ans) mais également au sein des plus de 65 ans (59%). Les catégories d'âge intermédiaires, c'est-à-dire celles comptant potentiellement des enfants, manifestent davantage une attente de conservation de cette ordonnance. De la même façon, cette question suscite une ligne de partage très nette entre les catégories populaires, poussant fortement une réforme (respectivement 64% et 56% chez les ouvriers et les employés) et des cadres et professions libérales, très attachés au statu quo (71%). Ce clivage renvoie sans doute à des vécus pour le moins différents en terme d'insécurité.

Enfin, l'ordonnance du 2 février 1945 sépare les personnes interrogées en fonction de leur sympathie partisane. Ainsi, 60% des proches de la droite (contre seulement 43% des sympathisants de gauche) attendent une réforme de cette ordonnance sur les mineurs et par là adressent indirectement un soutien à Nicolas Sarkozy, partisan d'un changement en la matière. Notons toutefois des postures diverses au sein du peuple de droite entre des sympathisants UDF très partagés sur cet enjeu (49% contre 51% pour la conservation de l'ordonnance) et les proches de l'UMP (62%) ou du Front National (70%).

3. L'attente d'une Justice davantage équitable que punitive

Au regard du constat sévère précédemment observé, l'examen des attentes adressées à l'institution judiciaire prend un relief particulier. Ainsi, invités à indiquer ce que devrait être la mission prioritaire de la Justice en France, les personnes interrogées souhaitent clairement l'avènement d'une Justice équitable davantage qu'une Justice punitive. Ainsi, la majorité des personnes interrogées (52%) assigne à l'institution la mission de garantir l'égalité de tous devant la loi. La primauté de cette demande d'équité se confirme quel que soit le segment générationnel ou socio professionnel. Cette mission recueille deux fois plus d'adhésion que l'attente d'une Justice dont la fonction primordiale serait de sanctionner les coupables (26%).

La protection des libertés individuelles (12%) et la réparation des dommages subis (10%), c'est à dire une Justice qui agirait d'abord dans l'intérêt des victimes, sont perçues dans l'Opinion comme des missions nettement moins essentielles pour l'institution.

Plus précisément, se fait jour sur cette question un clivage politique très prononcé qui met en exergue deux visions antithétiques de la Justice. Les sympathisants de gauche expriment avec une intensité particulière l'attente d'une justice équitable, garantissant l'égalité de tous devant la loi (59%). A l'inverse, les sympathisants de droite souhaitent davantage que la mission de la Justice se concentre sur la sanction des coupables (36%). On observe toutefois comme précédemment des nuances selon l'étiquette partisane, les adeptes d'une Justice plus punitive s'avérant plus nombreux à l'UMP (35%), parmi les électeurs de droite ayant voté non lors du référendum du 29 mai (42%) ou chez les sympathisants frontistes (54%).

Frédéric Dabi

Directeur du département d'Opinion Publique de l'Ifop.

- 3-

Les résultats de l'étude

Le jugement détaillé sur le fonctionnement de la Justice en France

Question : Pour chacun des domaines suivants, diriez-vous que le fonctionnement de la Justice en France aujourd'hui est plutôt satisfaisant ou plutôt pas satisfaisant ?

Récapitulatif : Plutôt satisfaisant

	Ensemble des Français (%)	Age	
		Moins de 35 ans (%)	35 ans et plus (%)
• Les conditions de mise en détention provisoire	32	46	26
• La sanction des crimes et délits commis par des personnes majeures	30	38	27
• La délinquance des mineurs	15	16	14

Le jugement détaillé sur le fonctionnement de la Justice en France

Question : Pour chacun des domaines suivants, diriez-vous que le fonctionnement de la Justice en France aujourd'hui est plutôt satisfaisant ou plutôt pas satisfaisant ?

	Plutôt satisfaisant (%)	Plutôt pas satisfaisant (%)	Nsp (%)	TOTAL (%)
• Les conditions de mise en détention provisoire	32	67	1	100
• La sanction des crimes et délits commis par des personnes majeures	30	70	-	100
• La délinquance des mineurs	15	84	1	100

Le jugement détaillé sur le fonctionnement de la Justice en France : Les conditions de mise en détention provisoire

	Plutôt satisfaisant (%)	Plutôt pas satisfaisant (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	32	67	1
SEXE DE L'INTERVIEWE			
Homme	33	66	1
Femme	30	68	2
AGE DE L'INTERVIEWE			
Moins de 35 ans	46	53	1
18 - 24 ans	51	47	2
25 - 34 ans	43	56	1
35 ans et plus	26	73	1
35 - 49 ans	32	68	-
50 - 64 ans	20	78	2
65 ans et plus	24	73	3
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE			
Artisan, commerçant	35	65	-
Profession libérale, cadre supérieur	45	54	1
Profession intermédiaire	33	66	1
Employé	31	68	1
Ouvrier	37	62	1
Retraité	25	72	3
Autre inactif	23	76	1
STATUT DE L'INTERVIEWE			
Salarié du secteur privé	30	68	2
Salarié du secteur public	35	65	-
Indépendant sans salarié / employeur	21	76	3
REGION			
Région parisienne	30	70	-
Nord, Pas de Calais	24	76	-
Alsace Lorraine, Franche Comté	27	70	3
Champagne, Picardie, Bourgogne	39	56	5
Normandie, Centre	33	67	-
Pays de Loire, Poitou-C Bretagne	31	67	2
Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin	24	74	2
Rhône Alpes, Auvergne	40	58	2
PACA, Languedoc	36	63	1
CATEGORIE D'AGGLOMERATION			
Communes rurales	27	72	1
Communes urbaines de province	34	64	2
Agglomération parisienne	30	70	-
PREFERENCE PARTISANE			
Total gauche	35	64	1
- Extrême gauche	39	61	-
- Parti Communiste (*)	42	58	-
- Parti Socialiste	33	65	2
- Les Verts	38	62	-
Total droite	28	71	1
Sous total UDF / UMP	31	67	2
- UDF	31	67	2
- UMP	32	67	1
MPF (*)	9	90	1
FN / MNR	26	73	1
Sans sympathie partisane	31	64	5
VOTE AU REFERENDUM			
Oui de gauche	34	65	1
Oui de droite	31	67	2
Non de gauche	42	58	-
Non de droite	20	79	1

(*) Effectifs inférieurs à 50 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

Le jugement détaillé sur le fonctionnement de la Justice en France : La sanction des crimes et délits commis par des personnes majeures

	Plutôt satisfaisant (%)	Plutôt pas satisfaisant (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	30	70	-
SEXE DE L'INTERVIEWE			
Homme	35	65	-
Femme	26	73	1
AGE DE L'INTERVIEWE			
Moins de 35 ans	38	62	-
18 - 24 ans	51	49	-
25 - 34 ans	29	70	1
35 ans et plus	27	73	-
35 - 49 ans	28	71	1
50 - 64 ans	32	68	-
65 ans et plus	19	81	-
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE			
Artisan, commerçant	32	68	-
Profession libérale, cadre supérieur	51	47	2
Profession intermédiaire	36	64	-
Employé	25	75	-
Ouvrier	28	72	-
Retraité	24	76	-
Autre inactif	34	64	2
STATUT DE L'INTERVIEWE			
Salarié du secteur privé	27	73	-
Salarié du secteur public	28	71	1
Indépendant sans salarié / employeur	34	66	-
REGION			
Région parisienne	35	65	-
Nord, Pas de Calais	28	72	-
Alsace Lorraine, Franche Comté	23	76	1
Champagne, Picardie, Bourgogne	34	66	-
Normandie, Centre	28	71	1
Pays de Loire, Poitou-C Bretagne	24	76	-
Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin	34	65	1
Rhône Alpes, Auvergne	33	66	1
PACA, Languedoc	29	71	-
CATEGORIE D'AGGLOMERATION			
Communes rurales	27	73	-
Communes urbaines de province	30	69	1
Agglomération parisienne	35	65	-
PREFERENCE PARTISANE			
Total gauche	38	62	-
- Extrême gauche	38	58	4
- Parti Communiste (*)	37	63	-
- Parti Socialiste	35	65	-
- Les Verts	43	57	-
Total droite	22	78	-
Sous total UDF / UMP	27	73	-
- UDF	33	67	-
- UMP	24	76	-
MPF (*)	22	74	4
FN / MNR	8	92	-
Sans sympathie partisane	21	79	-
VOTE AU REFERENDUM			
Oui de gauche	37	63	-
Oui de droite	22	78	-
Non de gauche	41	59	-
Non de droite	13	87	-

(*) Effectifs inférieurs à 50 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

Le jugement détaillé sur le fonctionnement de la Justice en France : La délinquance des mineurs

	Plutôt satisfaisant (%)	Plutôt pas satisfaisant (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	15	84	1
SEXE DE L'INTERVIEWE			
Homme	16	84	-
Femme	14	85	1
AGE DE L'INTERVIEWE			
Moins de 35 ans	16	84	-
18 - 24 ans	19	81	-
25 - 34 ans	14	85	1
35 ans et plus	14	85	1
35 - 49 ans	16	84	-
50 - 64 ans	15	85	-
65 ans et plus	12	85	3
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE			
Artisan, commerçant	25	75	-
Profession libérale, cadre supérieur	11	89	-
Profession intermédiaire	17	82	1
Employé	13	86	1
Ouvrier	15	85	-
Retraité	12	87	1
Autre inactif	20	74	6
STATUT DE L'INTERVIEWE			
Salarié du secteur privé	12	87	1
Salarié du secteur public	13	86	1
Indépendant sans salarié / employeur	22	78	-
REGION			
Région parisienne	16	84	-
Nord, Pas de Calais	14	86	-
Alsace Lorraine, Franche Comté	15	83	2
Champagne, Picardie, Bourgogne	11	87	2
Normandie, Centre	16	84	-
Pays de Loire, Poitou-C Bretagne	15	84	1
Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin	16	83	1
Rhône Alpes, Auvergne	15	84	1
PACA, Languedoc	13	87	-
CATEGORIE D'AGGLOMERATION			
Communes rurales	15	84	1
Communes urbaines de province	15	84	1
Agglomération parisienne	16	84	-
PREFERENCE PARTISANE			
Total gauche	18	82	-
- Extrême gauche	23	75	2
- Parti Communiste (*)	28	72	-
- Parti Socialiste	16	84	-
- Les Verts	15	84	1
Total droite	13	86	1
Sous total UDF / UMP	15	84	1
- UDF	19	81	-
- UMP	13	86	1
MPF (*)	2	97	1
FN / MNR	13	87	-
Sans sympathie partisane	5	88	7
VOTE AU REFERENDUM			
Oui de gauche	19	81	-
Oui de droite	15	84	1
Non de gauche	19	80	1
Non de droite	7	93	-

(*) Effectifs inférieurs à 50 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

L'attitude à l'égard de l'ordonnance du 2 février 1945

Question : La Justice pénale des mineurs est régie par l'ordonnance du 2 février 1945. Ce texte favorise l'éducation et ne prévoit le recours à l'emprisonnement dans des quartiers pénitentiaires spécialisés pour les mineurs âgés de plus de 13 ans que pour les faits les plus graves. Selon vous, doit-on... ?

	Ensemble des Français (%)	Sympathisants de gauche (%)	Sympathisants de droite (%)
• Réformer cette ordonnance pour renforcer les possibilités d'emprisonnement des mineurs délinquants	51	43	<u>60</u>
• Garder cette ordonnance telle qu'elle est	48	<u>57</u>	39
- Ne se prononcent pas	1	-	1
TOTAL.....	100	100	100

L'attitude à l'égard de l'ordonnance du 2 février 1945

	Réformer cette ordonnance pour renforcer les possibilités d'emprisonnement des mineurs délinquants (%)	Garder cette ordonnance telle qu'elle est (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	51	48	1
SEXE DE L'INTERVIEWE			
Homme	54	45	1
Femme	48	51	1
AGE DE L'INTERVIEWE			
Moins de 35 ans	47	53	-
18 - 24 ans	55	45	-
25 - 34 ans	42	58	-
35 ans et plus	53	45	2
35 - 49 ans	50	50	-
50 - 64 ans	51	48	1
65 ans et plus	59	37	4
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE			
Artisan, commerçant (*)	55	45	-
Profession libérale, cadre supérieur	29	71	-
Profession intermédiaire	45	54	1
Employé	64	36	-
Ouvrier	56	44	-
Retraité	58	39	3
Autre inactif	28	69	3
STATUT DE L'INTERVIEWE			
Salarié du secteur privé	53	46	1
Salarié du secteur public	53	46	1
Indépendant sans salarié / employeur	57	43	-
REGION			
Région parisienne	45	55	-
Nord, Pas de Calais	63	37	-
Alsace Lorraine, Franche Comté	64	34	2
Champagne, Picardie, Bourgogne	59	40	1
Normandie, Centre	52	47	1
Pays de Loire, Poitou-C Bretagne	51	48	1
Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin	39	60	1
Rhône Alpes, Auvergne	44	52	4
PACA, Languedoc	56	44	-
CATEGORIE D'AGGLOMERATION			
Communes rurales	55	45	-
Communes urbaines de province	51	47	2
Agglomération parisienne	44	56	-
PREFERENCE PARTISANE			
Total gauche	43	57	-
- Extrême gauche	44	56	-
- Parti Communiste (*)	35	65	-
- Parti Socialiste	42	58	-
- Les Verts	47	53	-
Total droite	60	39	1
Sous total UDF / UMP	58	42	-
- UDF	49	51	-
- UMP	62	38	-
MPF (*)	56	34	10
FN / MNR	70	30	-
Sans sympathie partisane	60	33	7
VOTE AU REFERENDUM			
Oui de gauche	38	62	-
Oui de droite	60	40	-
Non de gauche	44	56	-
Non de droite	73	24	3
JUGEMENT SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA JUSTICE CONCERNANT LA DELINQUANCE DES MINEURS			
Plutôt satisfaisant	27	73	-
Plutôt pas satisfaisant	55	44	1

(*) Effectifs inférieurs à 50 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

La mission prioritaire de la Justice

Question : Selon vous, quelle devrait être la mission prioritaire de la Justice en France ?

	Ensemble des Français (%)	Sympathisants de gauche (%)	Sympathisants de droite (%)
• La garantie de l'égalité de tous devant la loi	52	59	42
• La sanction des coupables	26	17	36
• La Protection des libertés individuelles	12	14	11
• La réparation des dommages subis	10	10	11
- Ne se prononcent pas	-	-	-
TOTAL.....	100	100	100

La mission prioritaire de la Justice

	La garantie de l'égalité de tous de- vant la loi (%)	La sanction des coupables (%)	La Protec- tion des li- bertés indi- viduelles (%)	La réparation des dommages subis (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	52	26	12	10	-
SEXE DE L'INTERVIEWE					
Homme	49	23	17	11	-
Femme	54	28	8	10	-
AGE DE L'INTERVIEWE					
Moins de 35 ans	55	22	16	7	-
18 - 24 ans	55	15	24	6	-
25 - 34 ans	55	26	11	8	-
35 ans et plus	50	27	11	12	-
35 - 49 ans	51	28	9	11	1
50 - 64 ans	52	26	7	15	-
65 ans et plus	47	27	17	9	-
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE					
Artisan, commerçant	60	15	11	14	-
Profession libérale, cadre supérieur	63	20	10	7	-
Profession intermédiaire	50	24	15	10	1
Employé	57	27	8	8	-
Ouvrier	42	31	13	14	-
Retraité	50	26	14	10	-
Autre inactif	58	28	6	7	1
STATUT DE L'INTERVIEWE					
Salarié du secteur privé	48	29	13	10	-
Salarié du secteur public	53	26	8	13	-
Indépendant sans salarié / employeur	51	22	14	13	-
REGION					
Région parisienne	55	21	10	13	1
Nord, Pas de Calais	46	32	13	9	-
Alsace Lorraine, Franche Comté	38	41	9	12	-
Champagne, Picardie, Bourgogne	44	26	24	6	-
Normandie, Centre	52	25	10	12	1
Pays de Loire, Poitou-C Bretagne	47	20	19	14	-
Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin	65	22	5	8	-
Rhône Alpes, Auvergne	56	24	12	7	1
PACA, Languedoc	52	28	10	10	-
CATEGORIE D'AGGLOMERATION					
Communes rurales	45	30	10	14	1
Communes urbaines de province	53	24	14	9	-
Agglomération parisienne	54	23	11	11	1
PREFERENCE PARTISANE					
Total gauche	59	17	14	10	-
- Extrême gauche	42	30	13	15	-
- Parti Communiste (*)	55	18	18	9	-
- Parti Socialiste	63	16	12	9	-
- Les Verts	60	14	16	10	-
Total droite	42	36	11	11	-
Sous total UDF / UMP	49	30	11	10	-
- UDF	62	17	10	11	-
- UMP	43	35	11	10	1
MPF (*)	39	37	16	8	-
FN / MNR	25	54	8	13	-
Sans sympathie partisane	48	26	12	14	-
VOTE AU REFERENDUM					
Oui de gauche	65	17	11	7	-
Oui de droite	47	28	14	10	1
Non de gauche	53	21	17	9	-
Non de droite	33	42	10	15	-

(*) Effectifs inférieurs à 50 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs